



Audiens Services RH

Comment recruter plus efficacement ?

Comment former les salariés en fonction de leurs attentes et des besoins de l'entreprise ?

Comment anticiper et appliquer les dernières mesures législatives ?

Suis-je à jour de mes obligations légales ?

La gestion des ressources humaines est une composante essentielle de la performance de votre entreprise. Audiens, partenaire de votre protection sociale, vous propose de mettre son expertise à votre service et de vous accompagner sur ces sujets.

Notre ambition

- ★ Vous permettre d'**échanger**, d'être conforté ou non dans vos choix.
- ★ Vous orienter et vous **assister** dans toutes vos problématiques RH, sociales, voire médicales.
- ★ Vous apporter une **réponse globale**, au moment où vous en avez besoin et **avec un interlocuteur dédié**.

FORMULE 1 | ABONNEMENT

Cet abonnement vous donne droit à 10 questions. Vous échangez avec un interlocuteur unique qui vous apportera une aide à la décision, par exemple, en matière de :

- recrutement,
- rémunération et de paie,
- préparation de l'entreprise pour demain : plan de formation, développement des compétences, valorisation des équipes, gestion des seniors ...
- contrat de travail, embauche, rupture, etc.
- obligations légales relatives à la gestion des ressources humaines.

Exemple : Monsieur X souhaite avoir des précisions sur la gestion administrative de son personnel. Par téléphone ou via une messagerie, il pourra contacter un professionnel de la fonction RH. Ainsi, grâce à une analyse externe et l'aide de bases juridiques, il pourra trouver la réponse adaptée.

Tarif 500 € HT / pour 10 questions



FORMULE 2 | ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

En fonction du besoin exprimé, un diagnostic est effectué afin d'apporter une aide à la décision adaptée :

- accompagnement RH personnalisé,
- orientation vers les organismes compétents,
- intervention d'un professionnel de la fonction RH pour le compte de l'entreprise :
animation de séminaire, coaching de manager, accompagnement à la prise de fonction, etc.

Les champs d'intervention sont nombreux :

Les ressources humaines :

- rémunération,
- formation continue,
- paie,
- épargne salariale,
- rupture du contrat de travail,
- recrutement et développement des compétences,
- sécurisation des gestions uniques.

Le social :

- consultations téléphoniques avec le Service Social interentreprises (SSIE),
- médiation,
- aide au suivi et au traitement d'un salarié en difficulté,
- permanence physique du Service Social interentreprises dans la société,
- cellule de crise en cas de traumatisme, etc.

Le médical :

- réunions d'information,
- ateliers sur la prévention des addictions, du stress, etc.

Tarif à déterminer selon la prestation souhaitée

Contact

Valérie HENN

> **0 173 173 409**

(Prix d'un appel local)



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias